

🔴 Détachés, expatriés, impatriés : gestion sociale et fiscale de la mobilité internationale

Sécuriser ses pratiques

Code
1509

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 849 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Juristes en droit social – DRH – RRH – Responsables de la mobilité internationale – Responsables et collaborateurs en charge de la gestion du personnel – Avocats – Experts-comptables

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation animée par un avocat expert en droit social (droit de l'expatriation et du détachement, droit de l'impatriation)

Audit des pratiques des entreprises

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos

Objectifs pédagogiques

- Identifier les aspects relatifs à la gestion sociale de la mobilité internationale
- Identifier les aspects relatifs à la gestion fiscale de la mobilité internationale

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les aspects relatifs à la gestion sociale de la mobilité internationale

Définir le statut de salarié transféré à l'étranger dans le cadre du détachement ou de l'expatriation

- Les spécificités de la réglementation sociale internationale
- Les conséquences du transfert sur le contrat de travail
- Détachement ou expatriation : critères de choix
- Loi applicable au contrat de travail, clauses et rupture du contrat
- Les conséquences du transfert sur les droits collectifs des salariés transférés
- Quiz interactif : définition du statut de salarié transféré

Définir le régime de protection sociale du salarié transféré à l'étranger

- Le régime applicable à l'intérieur et à l'extérieur d'un pays de l'Union européenne
- Les régimes de retraite et de prévoyance
- Cas pratique : à partir d'exemples concrets, déterminer le régime de cotisations applicable pour les salariés en situation de pluriactivité

Recourir aux salariés impatriés : les précautions à prendre notamment lors de l'embauche

- La détermination de la réglementation applicable
- Les conditions d'entrée et de séjour en France des différents ressortissants

compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les conditions d'exercice d'une activité professionnelle en France :
 - autorisations et titres
- La protection sociale des impatriés
- Brainstorming : lister les précautions relatives au recours aux salariés impatriés

Identifier les aspects relatifs à la gestion fiscale de la mobilité internationale

Expliquer les principes applicables en fiscalité internationale aux personnes physiques

- Appliquer les règles de rattachement à l'impôt sur le revenu
- Déterminer le domicile fiscal
- Cas pratique : déterminer la résidence fiscale d'un salarié en mobilité internationale

Préciser le régime fiscal des revenus du salarié en mobilité internationale : traitement fiscal de la rémunération, mécanismes de répartition de l'imposition, modalités de calcul de l'impôt

- Salariés expatriés et détachés
- Salariés impatriés
- Non-résidents percevant des salaires de source française
- Quiz interactif : déterminer le régime fiscal selon les revenus du salarié

Mettre en place les formalités incombant au salarié lors de son départ ou de son retour en France

- Liste des formalités fiscales effectuées par le salarié lors de son départ
- Liste des formalités fiscales effectuées par le salarié lors de son retour
- Mise en situation : à partir d'un exemple concret, lister les indications à donner au salarié

Prendre en compte les autres aspects particuliers de la fiscalité internationale

- IFI
- Transfert de domicile fiscal hors de France
- Droit de donation et succession
- Cession d'immobilier post expatriation
- Quiz interactif : incidences fiscales d'un transfert de domicile hors de France vis à vis de l'IFI, des cessions de biens immobiliers et dans le cadre d'une transmission

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

PARIS

- 29-30 Sep. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

A DISTANCE

- 29-30 Sep. 2026
- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

BORDEAUX

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

CHAMBERY

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

GRENOBLE

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

LILLE

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

LYON

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

MARSEILLE

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

NANTES

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

NICE

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

NIORT

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

PAU

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

RENNES

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

ROUEN

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

STRASBOURG

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

TOULOUSE

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

TOURS

- 5-6 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026